

LES COULISSES DE L'ÉCOLE

L'école des enseignants

STÉPHANE GASTON [1]

En juillet 2013 naissent les écoles supérieures du professorat et de l'éducation. Quelles sont les différences avec les IUFM ? Quelles innovations apportent-elles ?

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République supprime les IUFM, et crée les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE). Ce sont des composantes des universités, qui ont pour mission la formation initiale et continue des enseignants. Elles proposent des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF). Les premiers étudiants ont été accueillis dès la rentrée 2013.

Les ESPE

Leur objectif

Former les enseignants de tous niveaux, de la maternelle à l'université, ainsi que les conseillers principaux d'éducation.

Leur statut

Composantes universitaires rattachées à un ou plusieurs établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) ou à une communauté d'universités et d'établissements (ComUE), elles sont accréditées par les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Éducation nationale sur la base du cahier des charges établi par les deux ministères.

Lorsque l'ESPE est portée par une ComUE, elle est un département de celle-ci. Depuis 2010, les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), devenus ComUE en 2013, pouvant délivrer des diplômes nationaux, cela ne fait aucune différence pour les étudiants.

La formation

La formation allie enseignements théoriques et pratiques, stages d'observation ou pratiques et périodes d'alternance, et comprend différents modules d'enseignements disciplinaires, une initiation à la recherche,

mots-clés

éducation, postbac, prébac

une ouverture sur l'international, un volet numérique et des outils et méthodes pédagogiques innovants. L'objectif est de privilégier une entrée progressive dans le métier.

Les enseignements ont une vocation professionnelle et s'articulent autour de quatre composantes :

- Des enseignements disciplinaires
- Un tronc commun permettant de créer une culture partagée par tous les futurs professeurs
- Une spécialisation progressive en fonction du métier choisi par l'étudiant
- Des enseignements orientés vers la pratique professionnelle

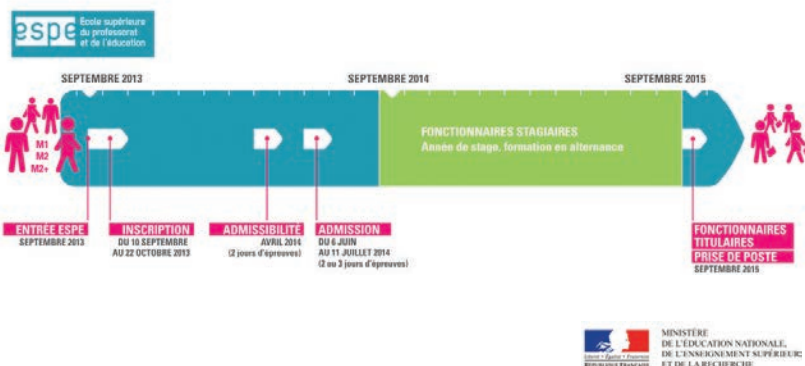
La mission des ESPE commence avec la formation initiale, mais elle continue avec la formation tout au long de la vie. Ces écoles sont également des lieux d'accueil et d'expérimentation pédagogique.

Qu'est-ce qui différencie ESPE et IUFM ?

La nature des ESPE repose sur un principe de coopération entre les universités et leurs composantes, les divers champs disciplinaires et scientifiques, les services académiques et les établissements scolaires.

Les ESPE diffèrent des IUFM par leur statut. Elles se distinguent également par leur fonctionnement, et notamment celui de leurs conseils, qui intégreront beaucoup mieux la représentation de chacun des partenaires universitaires et académiques.

Les missions des ESPE sont plus étendues que celles des IUFM.



■ Un exemple de calendrier de recrutement des enseignants

[1] Chef de travaux au lycée Gustave-Ferrié de Paris (75010).



Elles préparent à un diplôme à vocation professionnelle, ce que ne faisaient ni les écoles normales ni les IUFM. Il s'agit d'un diplôme de master professionnel conçu en accord avec le cadre national de formation fixé par arrêté conjoint des ministres, qui garantit à la fois l'acquisition des compétences disciplinaires et des savoir-faire professionnels.

Elles forment les enseignants de tous niveaux, mais aussi l'ensemble des professionnels de l'éducation. Ce rapprochement permettra de construire et d'affirmer une culture commune qui sera partagée par tous les acteurs de la communauté éducative. Les ESPE jouent également un rôle clé dans la formation continue des enseignants, alors que les IUFM avaient peu à peu abandonné cette mission. Cela accélérera l'appropriation des innovations pédagogiques et des principes de la refondation par l'ensemble des acteurs du système éducatif.

Les ESPE sont mieux intégrées aux universités que ne l'étaient les IUFM. Elles sont l'interface entre les disciplines d'enseignement, la recherche, notamment en sciences de l'éducation, et la pratique de l'enseignement.

En réunissant des équipes pédagogiques composées à la fois d'universitaires et de praticiens de l'enseignement scolaire, elles sont en contact permanent avec les

conditions réelles de l'exercice des métiers auxquels elles préparent les étudiants.

Dans le domaine de la recherche, elles ont vocation à développer les transferts entre la recherche et les pratiques pédagogiques, notamment dans le domaine de la réingénierie des formations. Elles ont donc un rôle de diffusion de l'innovation pédagogique, clé de la refondation de l'école.

Enfin, les ESPE sont accréditées à travers une procédure inédite pour ce niveau de formation, empruntant à celle ayant cours pour les écoles doctorales. ■

En ligne

www.espe.education.fr/



www.education.gouv.fr/cid72796/espe-les-ecoles-superieures-du-professorat-et-de-l-education.html

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid28929/espe-les-ecoles-superieures-du-professorat-et-de-l-education.html

Retrouvez tous les liens sur <http://eduscol.education.fr/sti/revue-technologie>